



## **Menaces contre la liberté de la presse : les étranges obsessions de Pierre-Édouard Stérin**

Le Syndicat national des journalistes (SNJ), première organisation de la profession, tient à apporter son soutien à Thomas Lemahieu, grand reporter au pôle Enquêtes de *L'Humanité* et à l'ensemble de l'équipe du journal.

Par ses révélations, notre confrère a largement contribué à mettre au jour le projet politique Périclès (Patriotes, enracinés, résistants, identitaires, chrétiens, libéraux, européens, souverainistes) nourri par le milliardaire Pierre-Edouard Stérin pour assurer la victoire idéologique et politique d'une alliance entre l'extrême droite et la droite libérale conservatrice en France.

Jusqu'ici ce dernier s'en prenait à *L'Humanité*, un temps menacé de poursuites pour violation du secret des affaires, mais sans suite.

L'affaire a pris un tour (trop) personnel cet été. Le milliardaire a en effet constitué en Belgique une société dans laquelle il a placé l'essentiel de sa fortune en la nommant... Lemahieu holding.

Si tant est que l'on puisse croire à une pure coïncidence, le doute a été levé lorsque Pierre-Edouard Stérin a personnellement envoyé un mail sur son adresse professionnelle à Thomas Lemahieu - alors qu'il refuse depuis l'origine de lui répondre directement - pour l'informer de cette création en lui écrivant « Je suis certain que vous apprécierez en retour le nom que j'ai donné à ma holding de tête ».

Peut-être le milliardaire trouve-t-il piquant d'imaginer des articles dans *L'Humanité* concernant Lemahieu holding signés... Thomas Lemahieu.

Mais pointer ainsi nommément un journaliste parce qu'il effectue un travail d'intérêt général, en faire publiquement une affaire personnelle, c'est très sérieux. Faut-il y voir une forme d'intimidation ? Une manière de signifier qu'il tenait notre confrère à l'œil pour ses écrits ? Un signal pour la fachosphère cyberharceleuse ?

Le SNJ, qui se tient résolument au côté de notre confrère et camarade (Thomas Lemahieu est délégué syndical SNJ à *L'Humanité*), a décidé d'effectuer un signalement auprès de l'Observatoire français des atteintes à la liberté de la presse (Ofalp) et de la plateforme européenne Media freedom rapid response (MFRR).

Paris le 11 septembre 2025